

LE PRÉCURSEUR

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, MARITIME ET LITTÉRAIRE.

PAIX.

LIBERTÉ.

PROGRÈS.

MÉTÉOROLOGIE.

Thermomètre: 4°. Forte gelée.
Baromètre: Beau-temps.
Pleine mer: à 9 h. 12 du matin.
Lever du soleil: 8 h. 5 m.
Lever de la lune 10 h. 15 m. soir.
P. L. le 4 à 1 h. 22 m. matin.
N. L. le 18, à 8 h. 45 m. matin.

Vents. — EST.
Etat du ciel. — serain.
Basse mer, à 4 h. après-midi.
Coucher du soleil. — 4 h. 12 m.
Coucher de la lune. — 10 h. 58 m.
D. Q. le 11, à 4 h. 47 m. soir.
P. Q. le 25, à 3 h. 2 m. soir.

ON S'ABONNE

A Anvers, au bureau du Précurseur, rue Aigre, No 326, où se trouve une boîte aux lettres et où doivent s'adresser tous les avis.
En Belgique et à l'étranger, chez les directeurs des postes.
La quatrième page consacrée aux annonces, est affichée à la bourse d'Anvers, et à la bourse des principales villes de commerce.
Le prix des annonces est de 25 centimes par ligne d'impression; Un soin tout particulier sera porté à les rendre exactes, claires et très-visibles.

PORTES DE LA VILLE.

Ouverture: 6 heures du matin. — Fermeture 9 du soir.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR ANVERS.	POUR LA BELGIQUE.
A l'année. fr. 60	A l'année. fr. 72
Par semestre. » 30	Par semestre. » 36
Par trimestre. » 15	Par trimestre. » 18

Pour l'étranger 20 francs.

10 JANVIER.

ASSURANCES MARITIMES.

Dans un de nos précédents articles, en parlant des nombreux établissements dont l'esprit d'association a doté la Belgique, nous avons cité les Compagnies d'assurances; nous allons entrer aujourd'hui à cet égard dans quelques développements qui intéresseront nos lecteurs.

Assurer, ou faire le commerce des assurances, c'est se rendre propre le risque d'autrui sur tel ou tel objet à des conditions réciproques. Ce commerce s'applique aux risques de mer, d'incendie et sur la vie des hommes; trois opérations différentes entr'elles, mais reposant sur la même base, le calcul des probabilités et l'observation des faits. Nous passerons successivement en revue ces diverses espèces d'assurances, occupons nous aujourd'hui de celles pour risques maritimes.

Il est deux motifs qui nous engagent à commencer notre revue par les assurances maritimes; d'abord c'est qu'elles sont les premières en date puisqu'elles prirent naissance en 1124 (celles sur l'incendie en 1684 seulement) et celles sur la vie beaucoup plus tard encore; ensuite c'est qu'Anvers est pour ainsi dire le Berceau de ce genre de commerce. Il n'est en effet aucun de nous, qui ne se rappelle avec orgueil que les ordonnances émanées des Chambres d'Assurances d'Anvers en 1760 firent long-temps partie des lois universelles de la mer.

Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait nier les bienfaits du système des assurances maritimes; chacun comprend que l'institution qui a dit au commerçant: *Allez, franchissez les mers, déployez votre activité et votre industrie, je me charge de vos risques*... chacun comprend, disons nous, que cette institution est la véritable source de la puissance commerciale. Que d'habiles négociants qui de nos jours ne pourraient donner suite à leurs spéculations, s'ils étaient obligés d'ajouter aux chances de leurs calculs semi-positifs celles d'une navigation toujours périlleuse. Figurons nous un instant le commerce privé des assurances et chacun devant courir lui-même le risque de voir s'anéantir dans un instant une partie de sa fortune, résultat de ses peines et de ses spéculations laborieuses, s'il en était ainsi l'homme prudent n'exposerait qu'une partie très minime de sa fortune, dès lors cette crainte ou plutôt cette prudence que l'on ne saurait blâmer serait la cause d'un ralentissement, dans les échanges et de leur moindre importance, ou bien le commerce serait livré à cette classe de spéculateurs entreprenants qui courant d'un même pas à la fortune et au déshonneur jettent dans les plateaux de la balance un bilan de faillite pour contrepoids de leur témérité.

Le contrat d'assurances est une des plus belles conceptions du génie de l'homme, mais pour qu'il soit utile à tous il faut qu'il soit également avantageux aux parties contractantes; or la grande concurrence qui règne sur toutes les places maritimes a tellement déprécié les primes que les chances de bénéfices ne peuvent plus compenser les risques que les assureurs ont à courir, du moins dans certaines localités; c'est ce qu'on verra facilement par la revue suivante dont nous garantissons la vérité, que nous avons puisée dans chaque localité aux meilleures sources, soit auprès des assureurs eux-mêmes, soit auprès des négociants les plus recommandables.

AMSTERDAM, 7 janvier. — Nos assureurs sembleraient dégénérer et oublier leur vieille expérience, si l'on ne savait qu'aujourd'hui il y a réellement beaucoup plus de Compagnies que de risques à courir. Cela seul peut expliquer comment après deux années aussi désastreuses que 1854 et 1855, toutes les primes par suite de leur baisse continuelle ne compensent plus les chances, celle du retour de Batavia ait aussi éprouvé une diminution de demi pour cent qui la réduit à 5 1/2 au lieu de 4 1/2 prime invariable depuis 1828.

Il résultera nécessairement de cette réduction que la prime du voyage d'aller sera également diminuée, et les assureurs ne veulent pas comprendre qu'ils n'en auront pas un risque de plus ni une perte de moins pour cela.

BORDEAUX, 3 janvier. — Depuis une quinzaine de jours, les sinistres se sont tellement multipliés sur notre place que les assureurs pensent enfin à hausser leurs primes, tandis que sur les places où elles augmentent à temps, on songe plutôt à les diminuer. Au reste il vaut mieux tard que jamais, et Bordeaux serait la seule place de France où les chances seraient à peu-près compensées par les primes, si leur taux n'était pas imaginaire en ce qu'elles ne sont dues intégralement que dans les cas de sinistres.

On paie nominativement 1 1/4 de Bordeaux à la Martinique, et l'assureur ne reçoit réellement que 1 1/2; la prime pour le retour est de

1 3/4, sur sucre, soit donc 1 1/2, à Londres, à Anvers, à Amsterdam, ce dernier risque ne serait pas souscrit au-dessous de 3 à 4 o/o selon les moments du départ.

BRÈME, 2 janvier. — La navigation est totalement interrompue, et les affaires en assurances sont tout-à-fait nulles. On a payé sur quelques navires attendus de:

Liverpool, 4 o/o. — Lisbonne, 5 o/o. — Messine, 4 o/o. — New-York, 5 o/o. — Portorico, 3 1/2. — St-Domingue, 4. — Nouvelle-Orléans, 3 1/2. — La Havane, 4. — Rio-Janeiro, 3 1/2.

DUNKERQUE, 6 janvier. — Nos primes se soutiendraient mieux ici que sur aucune place, si les assurances ne voyaient pas les affaires enlevées par les offres de services de Paris. Autrefois c'était Anvers et Rouen qui leur faisaient la concurrence, mais aujourd'hui Rouen est à l'agonie et les primes d'Anvers sont doubles des nôtres.

GENÈS, 30 décembre. — Il est fort difficile pour un étranger de juger du taux de nos primes parce que les conditions de notre police sont très différentes de celles des autres places. C'est surtout pour les assurances sur corps que la différence est sensible, car il faut qu'il y ait perte totale pour que nos assureurs aient quelque chose à rembourser. C'est ce qui expliquera la modicité des primes suivantes, beaucoup plus élevées cependant que celles de Marseille où plus les sinistres sont fréquents, plus les primes baissent. Ici, l'on est guéri de cette maladie depuis que ce même système a ruiné tous nos assureurs dont le corps est complètement refundu. Voici les primes payées:

4 o/o, allée et retour de Buenos-Ayres.
5 1/2 allée et retour de St-Thomas.
2 1/2 o/o, le retour de Liverpool.
2 o/o, l'allée à Liverpool.
2 o/o, l'allée à Rio-Janeiro.
1 o/o, de Gènes à Naples.

HAMBURG, 5 janvier. — Quoique le moment ne soit pas favorable pour parler assurances, les transactions commerciales étant tout-à-fait arrêtées par suite de la fermeture de la navigation, voici cependant le relevé de quelques primes payées ces jours derniers:

Riga à Flensbourg, sur corps 10 o/o.
Liverpool à Hambourg, sur cotons 6 o/o.
Hambourg à Rio-Janeiro, sur fromages 3 1/2 o/o.
Rio-Janeiro à Hambourg, sur sucres 4 1/2 o/o.
Hambourg à Havre, sur eau de Cologne, 3 o/o.
Hambourg à Lisbonne, sur beurre 3 o/o.
sur seigle (10 o/o avarie) 7 o/o.
Saint-Ubes à Gothenbourg, sur sel 8 o/o.

Ancône à Oran, sur corps 4 o/o.
Trieste à Hambourg, sur potasses 6 o/o.
Buenos-Ayres à Hambourg, sur cuirs 5 o/o.
Hambourg à la Havane, toile 4 1/2 o/o.
Hambourg à la Vera-Cruz, toile 5 o/o.

Le taux de ces primes permet de courir des chances et nous paraît de nature à faire réfléchir les assureurs qui assurent nos excédants à 50 et 60 o/o de moins.

Le HAVRE, 4 janvier. — Nous ne voyons pas de réflexions à ajouter au tableau de primes que nous vous envoyons. Ici, comme dans toute la France, les primes d'hiver sont des primes d'été, et comme les primes baissent toutes les années, nous remarquons que quelques-unes sont aujourd'hui plus basses qu'elle ne l'étaient en 1828 au mois de juin. Ainsi on a payé en décembre 1855, 7 1/8 o/o pour Lisbonne; en juin 1828, on payait 1 1/2 o/o pour New-York, et en juin 1828, on payait 1 1/2. Voilà de ces petits rapprochements qui démontrent qu'aujourd'hui, moins qu'autrefois, les assureurs peuvent espérer de prospérer, s'ils n'usent pas de la plus grande circonspection relativement à toutes les circonstances des risques qui leur sont proposés.

LIVERPOOL, 4 janvier. — Les primes sont ici à leur plus grande élévation, parce qu'elles varient en raison de l'importance des sinistres, et les sinistres ont été très nombreux. Nous sommes même plus élevés qu'à Londres qui nous enlève quelques risques de la Havane, de Vera-Cruz, du Canada et de tous ces risques qui ont été la ruine de nos assureurs et qui ne sont plus voulus par eux qu'à des primes trop élevées suivant les ans, et encore trop basses pour les plus expérimentés de nos assureurs.

LIVOURNE, 30 décembre. — Notre place, récemment purgée de tous ses assureurs et de toutes les agences de compagnies étrangères, se relève petit à petit et se soutiendra si les assureurs ne basent pas leurs primes sur celles de leurs voisins chez qui ces primes n'ont pas à subir des réductions de 20 à 25 o/o, pour la responsabilité personnelle des courtiers, etc., etc. On vient de payer ici:

5 o/o de Liverpool à Livourne, sur manufactures:
4 1/2 de Tavenrok à Constantinople, sur blé (franc d'avarie):
1 1/4 de Livourne à Messine, sur cuirs secs:
1 3/4 de Livourne à Alger, sur manufactures:

Cette dernière prime sera portée jusqu'à 5 o/o si les ouragans d'Alger, coûtent cher aux assureurs, tandis que c'est aujourd'hui que la prime devrait être de 5 o/o, sauf à la réduire à 1 5/8 lorsque les ouragans auront eu lieu. Mais les assureurs sont tous comme cela, dans tous les pays, lorsqu'ils n'ont pas une vingtaine d'années d'expérience.

LONDRES, 5 janvier. — Nous n'avons pas ici comme sur le continent d'assurances à Tarifs, de manière qu'il est fort difficile de vous fixer sur nos primes d'assurances: Tel risque qui portera sur un bon navire anglais sera souscrit à 2 o/o, et tel autre tout-à-fait semblable portant sur un navire étranger inconnu ne trouvera pas d'amateurs à 5 o/o. Nos primes sur les bons risques locaux sont très-basses; nous, commissionnaires, faisons part de ces primes à nos clients d'outre-mer afin d'attirer leurs ordres, et nous ne parvenons jamais à les traiter aussi bien. De là résultent des déceptions, des plaintes, des demandes de résiliation, surtout si nos ordres ont voyagé pendant une tempête. S'ils ne sont pas limités, nous sommes obligés de payer des primes exorbitantes, souvent quintuples, décuples, et c'est alors qu'ils est fort difficile de faire entendre raison à nos amis les parisiens

qui sont accoutumés à leurs tarifs invariables depuis le 22 septembre jusqu'au 22 mars, et depuis le 22 mars jusqu'au 22 septembre, quelles que soient d'ailleurs les révolutions de l'atmosphère. Avec ce moyen-là du moins, nos assureurs, qui ne le sont que de nom, ne seraient pas obligés de s'absenter pendant les six plus mauvais mois de l'année par le seul motif qu'ils ne savent pas apprécier la compensation des chances qui leur sont offertes.

Voici quelques unes des dernières primes payées:

2 3/4 o/o tabacs, Baltimore à Rotterdam;
2 1/4 o/o manufactures, Liverpool à Gènes;
5 1/4 o/o navire, allée et retour de Manille;
4 1/2 o/o allée et retour de Calcutta;
4 1/5 o/o de Rio-Grande-do-Sul à Fernambouc;
3 1/4 o/o manufactures, de Londres à Cadix;
6 1/2 o/o navires, Londres à la côte d'Afrique et retour.

MARSEILLE, 2 janvier. — En fait d'assurances maritimes, il ne reste plus ici qu'une seule spéculation à faire, c'est celle de former une compagnie d'assurance pour la solvabilité de nos assureurs qui depuis deux ans sont accablés de sinistres, s'imaginant tous les jours que la mauvaise veine doit être à sa fin, baissent leurs primes de plus en plus, s'arrachent les affaires, et s'enfoncent tous les jours d'avantage.

On se contente de:

1 1/2 o/o pour sucres, de la Havane à Barcelone;
1 1/4 o/o farine, de Saint-André à la Havane;
1 1/4 o/o sucres, de Rio-Janeiro à Marseille;
1 1/2 o/o gommes, du Sénégal à Marseille;
2 1/4 o/o navires, de Marseille à Alger et retour.

Nous nous bornerons à ce petit nombre de citations dans la crainte que le mal ne se propage.

NANTES, 4 janvier. — Nous n'avons ici pour le moment que nos malheureux risques du Sénégal, de Bourbon et de grains pour la Méditerranée, qui tous ont déjà coûté énormément d'argent à nos assureurs.

Néanmoins, si l'on parvient à ne pas apprendre quelque sinistre pendant un ou deux mois, les malheurs passés sont oubliés, les primes s'en ressentent et en définitive le métier d'assureur est rarement lucratif sur notre place.

Aujourd'hui, on voit assurer:

de Bourbon, à 2 o/o;
pour Bourbon, à 1 1/4;
du Sénégal, à 1 3/4;
pour le Sénégal, à 1 1/2;

Il y a dix ans, les primes étaient plus que doubles et nos assureurs se sont tous ruinés. Les désastres qui ont eu lieu à Bourbon en 1826 et en 1827 sont rares, il est vrai, mais ils peuvent se représenter.

PARIS, 6 janvier. — Les ordres qu'attirent de la côte, les offres de services continuellement répétés de la part des directeurs du Lloyd Français, de plusieurs membres de cette réunion d'assureurs particuliers, et des agents des compagnies étrangères, ont établi une concurrence si grande sur la place de Paris et sur toutes les places maritimes de la France, que les primes d'assurances sont arrivées aujourd'hui à un taux véritablement dérisoire; et malheureusement il n'y a plus que de grandes catastrophes parmi tous les assureurs qui puissent avoir pour résultat de les relever.

La compagnie d'assurances générales est la seule compagnie qui ne suive pas le torrent; elle se respecte; son expérience lui fait prévoir ce qui ne peut tarder d'arriver, et elle attend ce moment pour donner à ses affaires toute l'extension dont elles sont susceptibles.

C'est ici qu'en décembre on couvre les risques du Havre à New-York, à 5/8, 3/4 et 7/8 o/o, sur des navires qui sont continuellement battus par des tempêtes à leur départ, et qui trouvent en arrivant à leur destination une mer glacée dans laquelle ces mêmes navires courent mille fois le danger de se briser, de s'entr'ouvrir. — Que fera-t-on donc aux mois de mai et de juin?

On assure aussi des laines de Séville au Havre, à 7/8 o/o. Pour être conséquent avec soi-même, il faudrait n'exiger qu'1/8 o/o au mois de juin, car personne ne disconvient que la navigation et sept fois plus chancieuse aujourd'hui. Au reste, nous sommes plus excusables ici que partout ailleurs, à cause de notre position physique.

ROTTERDAM, 6 janvier. — Depuis que les assureurs d'Anvers exploitent notre place, les primes ont toujours diminué, les sinistres ont été plus nombreux que jamais, et néanmoins il se forme de nouvelles compagnies.

La seule prime qui se soit toujours maintenue, celle de Batavia, vient d'être réduite à Amsterdam, et comme toujours nos assureurs suivront le torrent, on vient de payer:

4 o/o de Constantinople à Rotterdam.
1 1/2 de Rotterdam à Anvers.
2 1/2 de Smyrne à Rotterdam.
4 1/2 de Bergen à Rotterdam.
1 5/4 de Rotterdam au Havre.

ROUEN, 5 janvier. — Rouen est-il ou n'est-il plus place d'assurance? telle est la question que nous nous adressons tous les jours; car ce ne seront pas les efforts réunis des deux courtiers de cette place qui pourront ressusciter les soixante assureurs qui y ont fourni leur carrière depuis dix ans et dont la disparition successive a fait surnommer Rouen le cimetière des assureurs.

En 1827, les assureurs de Rouen, après avoir partagé le sort désastreux des assureurs de Paris de Nantes et de Bordeaux, augmentèrent leurs primes et les mirent à un taux auquel le commerce ne s'accoutuma pas immédiatement. Il en résulta que quelques ordres furent transmis à l'étranger. Aussitôt les primes diminuèrent et l'impulsion donnée au mouvement de baisse fut si forte qu'il existe encore aujourd'hui, et Rouen n'a réellement plus qu'un seul assureur. On dit même qu'il ne fait pas fortune, quoiqu'il lui serait si facile de profiter de sa position qui n'est plus entravée par la concurrence.

TRIESTE, 28 Décembre. — Notre place prend tous les jours une

plus grande importance sous tous les rapports, et par conséquent sous celui des assurances maritimes. Malgré la modicité apparente des primes, nos assureurs prospèrent parce que les conditions de leur police sont très-favorables, et le système des dérogations ayant totalement cessé, après quelques expériences fort coûteuses. Les dernières primes payées sont :

5 0/0 du Brésil à Trieste.
2 00 des Etats-Unis à Trieste.
2 1/2 d'Amsterdam à Trieste.
4 0/0 de Manille à Trieste.
1 0/0 de Cadix à Trieste.
2 1/2 de Haïti à Trieste.

Après avoir passé ainsi en revue les diverses places de l'Europe, nous devons dire un mot de notre place :

ANVERS. — Les assurances sont rares à Anvers; elles seraient même nulles sans l'activité du commerce des sucres; les nouvelles des sinistres concernant la place arrivent tous les jours et écrasent nos assureurs; néanmoins les primes, qui étaient parvenues si difficilement à un taux raisonnable, ont déjà éprouvé leur premier mouvement de baisse. Les dernières primes payées sont :

5 0/0 sur sucres, pour Hambourg, Brême, etc.
2 0/0 sur sucres, de Rotterdam à Anvers;
2 1/2 0/0 sur sucres de Bordeaux à Anvers;
4 0/0 sur sucres pour Constantinople;
3 0/0 sur huiles, de Messine à Anvers;
3 0/0 sur grains séchés, pour New-York;
5 0/0 sur sucres, de la Havane à Anvers;
5 0/0 sur sucres, de Bahia à Anvers;
3 0/0 sur potasses, de New-York à Anvers.

Les risques de guerre ont cessé d'être pris en considération et ne sont comptés pour rien dans les primes qui précèdent.

Nous complétons maintenant notre travail en donnant le tableau comparatif du cours des primes auquel ont été effectuées les assurances en décembre dernier sur les places d'Anvers, Amsterdam, Londres, Hambourg, Copenhague, Paris, Le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille, Gènes et Livourne.

Ce tableau est à la 4.^e page de notre journal.

Dans un prochain article, nous parlerons des assurances sur la vie et contre l'incendie.

ALLEMAGNE.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, 3 janvier.

ASSOCIATION DOUANIÈRE ALLEMANDE.

On lit dans l'*Organe du Commerce et de l'Industrie*, de Cologne :

« Après des débats animés sur des intérêts opposés, l'année 1835 a réalisé ce qu'on s'en promettait. Bade et Nassau ont adhéré au système allemand, et Francfort le fera sans aucun doute dans peu de jours. De manière que l'on peut considérer l'association douanière et commerciale allemande, comme étant complète. Il est impossible d'espérer que l'Autriche entre dans l'association. Cet empire forme par lui-même un état fédératif, auquel elle a donné récemment une communication intérieure libre, et ceci rend impossible une fusion avec l'association allemande. Il n'y a guère rien à attendre de la Russie, à cause du système qu'elle a toujours suivi à l'égard des produits industriels d'Allemagne, et même le traité de commerce dont il est question, désappointera ceux qui y rattachent quelques espérances.

La Suisse désire rester neutre, et fait probablement bien, comme aussi, selon notre opinion, l'association allemande se trouvera mieux de la non-incorporation de la Suisse. En général, nous n'approuverions pas l'entrée dans l'association de pays non allemands, attendu que cela lui ôterait son caractère national. Nous regretterions par conséquent de voir entrer la Belgique, ou la Hollande, dans l'association allemande, quoique, d'un autre côté, nous désirions vivement que des traités libéraux et basés sur une juste réciprocité soient conclus avec ces deux nations. Nous n'avons plus qu'à émettre un vœu; c'est l'abolition de tous les droits entre les divers états associés et l'introduction d'un système général de monnaies, poids et mesures pour tous ces états. Maintenant que les délibérations sur l'extension ultérieure de l'association sont terminées nous sommes convaincus que le Congrès douanier allemand de Berlin s'occupera de cet objet important. »

ANGLETERRE.

LONDRES, le 7 janvier.

On lit dans le *Courier* : Le compte des revenus de l'état pendant l'année 1833, dont le dernier trimestre a fini le 3 courant, vient d'être publié. Comparés aux revenus de 1834, il y a dans ceux de 1833 une diminution de 613,000 livres sur le chiffre total; mais cette diminution résulte de l'abolition de l'impôt sur les maisons et d'autres impôts supprimés depuis 1834. Le dernier trimestre présente cependant un accroissement de 172,000 livres en comparaison du dernier trimestre de l'année financière précédente. En somme, il n'y a rien dans le compte des revenus qui soit en opposition avec notre opinion que notre situation financière est dans l'état le plus florissant et le plus prospère.

— On lit dans le même journal : Le *Times* publie une lettre fort curieuse sur la culture de la betterave et la fabrication du sucre en France. Nous croyons cependant qu'on a tort de s'imaginer que les sucres de betteraves pourraient soutenir un moment la concurrence avec les sucres du Brésil et des Indes occidentales, si les derniers étaient admis dans la consommation sur le même pied que les premiers. Mais aussi long-temps qu'un impôt oppressif d'un demi franc par kilogramme frappera les sucres des colonies et le sucre étranger, tandis que le sucre des betteraves en est exempt, la culture de ce dernier sera étendue

de plus en plus. Mais si la France se fatigue un jour de payer aux fabricants de sucre indigène une somme annuelle qui s'élève déjà à environ vingt millions de francs, et qui s'accroît tous les jours au-delà de la somme pour laquelle les colonistes et étrangers leur fourniraient la même quantité de sucre et une bien meilleure qualité, alors les établissements dans lesquels cette industrie exotique s'est introduite, commenceront à décliner. Ils n'existeraient pas un an si les impôts sur les diverses qualités de sucre étaient les mêmes. Ils dépendent entièrement d'un impôt oppressif, reste de la politique anti-commerciale de Napoléon.

— Deux vaisseaux balinières qui ont pu se dégager des glaces des régions arctiques sont de nouveau arrivés à Peterhead. En voilà déjà quatre sauvés. On pense que les autres les suivront incessamment. (*Courrier*.)

— Un exprès a été envoyé hier au roi au château de Brighton, avec le compte des revenus publics du dernier trimestre de 1833. On pense qu'un conseil de cabinet aura lieu au milieu de la semaine prochaine pour la rédaction du discours de l'ouverture du parlement fixée au 4 février prochain. (*Globe*.)

— On lit dans le *Morning Herald* :

« Il est certain que, pendant la dernière guerre civile en Perse, après le décès du shah, l'influence moscovite se serait dessinée en Perse comme elle l'a fait en Turquie, au préjudice de l'Angleterre, sans les prompts et énergiques efforts de sir Henri Bethune pour conserver l'influence anglaise dans ce pays. Le plan de l'autocrate consistait à prendre l'empire persan sous sa protection exclusive. Si l'héritier légitime de la couronne avait été laissé à la merci des Russes, le plan de la Russie aurait été accompli, et l'influence et le commerce anglais auraient été entièrement ruinés. Il n'est pas étonnant que l'officier qui avait ainsi neutralisé les intrigues de la Russie n'ait pas été bien traité par le czar. L'empereur peut jusqu'à un certain point cacher son dépit sous un sourire trompeur qu'il accepte, sans en être dupes, lord Durham et lord Palmerston; mais il ne dissimulera jamais son courroux à un brave patriote anglais qui ne connaît que l'intérêt de la patrie, et n'est pas sensible à des cajoleries diplomatiques. A ceux-là l'insolence du czar : c'est la seule manière dont on puisse se venger des services qu'ils rendent à l'Angleterre. »

FRANCE.

PARIS, le 8 janvier.

Le roi a reçu hier la députation chargée de lui présenter l'adresse de la Chambre des Pairs. C'est M. Bastard, vice-président, qui a porté la parole.

Sur l'invitation des membres de la commission de l'Adresse, M. le président du conseil devait se rendre avant-hier au sein de cette commission pour donner les explications qui lui étaient demandées relativement au traité américain; mais M. de Broglie a fait annoncer, que sa présence étant nécessaire à la Chambre des Pairs, il ne pourrait faire ce jour-là les communications promises par le gouvernement. Cette circonstance retardera au moins d'un jour la présentation du projet d'Adresse. Quelque discrets qu'aient été MM. les membres de la commission, nous croyons savoir que des discussions très-animées ont été soulevées. Hier ces messieurs sont restés en séance jusqu'à six heures et demie. (*Impartial*.)

— Quelques membres de la commission de l'Adresse avaient fait la proposition d'y introduire une phrase formelle au sujet de la Pologne; mais les scrupules de la majorité ont repoussé cette initiative. Il a été convenu qu'on laisserait à l'opposition la tâche de soulever ce débat. Il est donc à croire que là, comme à la chambre des pairs, la chose se passera en conversation. Quant à l'amnistie; aucun membre de la commission n'y a songé, sans doute par respect pour la prérogative royale. (*J. du Commerce*.)

— Le bal de la cour d'avant-hier était fort brillant; on assure que plus de quatre mille personnes y assistaient. Plusieurs notabilités du faubourg Saint-Germain s'y faisaient remarquer. On y voyait aussi beaucoup d'étrangers, et notamment des Anglais, pour lesquels la famille royale avait des attentions toutes particulières.

— On fait d'immenses préparatifs au ministère de l'intérieur pour une grande fête que doit y donner M. Thiers, et qui rappellera par sa magnificence celle que donna dans les mêmes lieux M. Casimir Périer. Comme alors, on dresse une salle couverte dans le jardin. Les travaux sont dirigés par M. Duban, architecte ordinaire des fêtes de juillet.

— On lit dans le *Journal du Commerce*.

Les correspondances de Brest que nous avons publiées successivement, et celles mêmes qui arrivent aujourd'hui, annoncent qu'aucun ralentissement n'a été apporté aux travaux d'armement et à la réunion des marins nécessaires pour former les équipages des bâtiments armés et de ceux que l'on dispose. Il en est de même à Toulon.

ALGER

Une lettre d'Oran, en date du 18 décembre, contient les nouvelles suivantes :

« Abd-el-Kader, qui, à l'approche de notre armée, s'était retiré dans les montagnes avec une partie de sa troupe, vient de rentrer dans Mascara. On assure qu'il a encore avec lui plus de 12,000 hommes.

» Tout se prépare pour l'expédition de Tlemécen, où le maréchal commandant en chef se propose d'établir un bey. L'armée expéditionnaire doit avoir quitté Mascara

au moment où je vous écris. Le bateau à vapeur la *Salamandre*, qui nous a apporté le maréchal Clauzel et son état-major, annonce que le matériel d'artillerie sera embarqué sur des bateaux; mais les troupes viennent par terre, et déjà le génie, la cavalerie, une partie de l'artillerie et beaucoup d'Arabes sont rendus. La cavalerie est arrivée le 16.

» Quelques tribus, parmi lesquelles celle de Borja, qui avaient promis de faire leurs soumissions avant le départ de l'armée expéditionnaire pour Mascara, n'ont pas voulu tenir leurs promesses; elles se sont même portées à des actes d'hostilités. Le jour du départ des troupes pour Tlemécen n'est pas encore fixé; mais une activité extraordinaire se fait remarquer depuis l'arrivée du maréchal, et il y a lieu de croire que les préparatifs pour l'entrée en campagne seront bientôt terminés. Le bey Ibrahim ne quittera pas Mascara, où il est établi avec ses Arabes; plusieurs chefs de tribus ont déjà fait des démarches auprès de ce bey pour traiter de leur soumission. Tout porte à croire que sous peu les *Douaires* et les *Zmélas* pourront tenter une entreprise sur Mascara, surtout si Abd-el-Kader, comme le bruit en a couru, est décidé à disputer à nos troupes le chemin de Tlemécen.

» Il paraît certain que les troupes de l'expédition ne rentreront pas de si tôt en France.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le *Journal de Paris* publie les nouvelles d'Espagne suivantes :

« Une dépêche télégraphique de Bayonne, en date du 7, et de Madrid le 3, annonce que les quatre articles du vote de confiance ont été successivement adoptés dans les séances du 2 et du 3, à une très-forte majorité.

Le *Moniteur Français* publie une ordonnance de S. M. Louis-Philippe, qui élève M. le général Hurel, chef de l'état-major-général de l'armée belge, au grade de lieutenant-général.

M. Magnan, qui commande une des brigades de notre armée, est, par une autre ordonnance du roi des français, élevé au grade de maréchal-de-camp.

— La société de la Réunion, au *Café des Mille Colonnes*, vient de faire une distribution de dix-huit cents pains aux pauvres.

— Les époux..., demeurant sous la commune de Court-St-Etienne, près de Wavre, ayant dans la nuit du 6 au 7 janvier, allumé un réchaud dans leur chambre, ont trouvé le matin leurs six enfants asphyxiés. (*Belge*.)

— Un journal de Naples, l'*Omibus*, donne la nouvelle suivante que nous reproduisons sans en garantir l'exactitude :

« Un certain Lorenzo Giordano, de Finmara en Calabre, a trouvé, après de longues expériences, le moyen de rester pendant six heures au fond de la mer, dans les endroits les plus profonds, avec la faculté de marcher et de faire environ un mille à l'heure. Cet homme demande qu'on lui accorde un privilège pour deux années, et le tiers de ce qu'il pourra trouver dans ses pérégrinations sous-marines. Moyennant cette condition, il s'offre à faire toutes les expériences qu'on exigera, et à ses propres frais. »

BELGIQUE.

ANVERS, 10 Janvier.

Un sous-lieutenant au 11^e régiment d'infanterie s'est brulé la cervelle hier à trois heures de l'après-midi avec un fusil de munition. Nous connaissons cet officier, mais la prudence exige peut-être que nous taisions son nom pour que la nouvelle de sa mort n'épouvante pas trop subitement ses parents ou ses amis.

Un billet laissé sur la table et adressé à un officier de la garnison finissait ainsi : « Adieu, nous nous reverrons ailleurs, mais quant à vous, tâchez de partir le plus tard possible. »

— On nous remet une note sur un Commerce bien odieux que font, dit-on, certains entrepreneurs au détriment de la classe ouvrière en spéculant sur les différences de l'ancienne monnaie de cuivre avec la nouvelle; nous en rendrons compte demain.

M. le ministre des finances a annoncé dernièrement qu'il proposerait d'abaisser les droits de douanes sur quelques produits français. L'*Union* donne à ce sujet les renseignements suivants, puisés à une source que l'on peut considérer comme officielle :

En retour des modifications apportées aux droits qui frappent certains produits du sol ou de l'industrie belge à leur entrée en France, quelques modifications doivent aussi être introduites au tarif des douanes belges à l'égard de plusieurs articles provenant particulièrement de France. On assure que cette présentation fera l'objet d'une prochaine communication du gouvernement à la Chambre des Représentants.

D'après quelques renseignements que nous avons lieu de croire exacts, la réduction des droits porterait d'abord sur les eaux-de-vie, et ici la mesure est tout à fait dans notre intérêt, car on sait que l'importation de France de ces deux articles a lieu presque exclusivement par l'intermédiaire de la fraude. Le résultat d'une forte diminution de droits sera donc de donner au commerce une direction légale, régulière, et augmentera sensiblement les recettes du trésor.

Le droit de douane sur les vins subirait aussi une diminution considérable, disposition qui ne pourrait manquer

d'être tr
mercé d
lités no

Il s'ag
des droi
du 20 ac
importé
à peine
que entr
tions pol
l'abolitio
peu ou
contre la
Grande-I
aux pro
et la ma
et rendr

On n'
ils ont ec
fini à 51

Des av
noncent c
Tirol et
estimée q
— Des
les pluies
que ce qu
— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

— On
très minc
rien de la
— Not
dres avec
communi
et que des
être mis
— Tou
1^{er} coura
totale se
aussi pot
acceptati
ger relativ
llettes étri

d'être très favorablement accueillie en France, où le commerce d'exportation des vins réclame avec raison des facilités nouvelles.

Il s'agirait ensuite de supprimer la plus grande partie des droits différentiels ou prohibitions établis par l'arrêté du 20 août 1823, sur divers objets d'origine française ou importés de France; mesure de représailles que justifiait à peine l'insuccès des négociations entamées à cette époque entre les deux pays, et dont l'état actuel de nos relations politiques et commerciales avec la France demande l'abolition. Ce régime exceptionnel n'a eu d'ailleurs que peu ou point d'effet sur notre industrie qui devrait lutter contre la concurrence bien autrement redoutable de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne; en outre il suffisait aux produits français d'emprunter le territoire prussien et la marine anglaise pour venir librement en Belgique et rendre illusoire la mesure qui les frappait.

On n'a opéré au Lloyd de ce jour que sur les Ardoins, ils ont commencé à 51 1/2, ont descendu 51 1/4 et ont fini à 51 1/2 cours.

CHRONIQUE COMMERCIALE.

Des avis de Calcutta du 28 Août, arrivés à l'instant, annoncent que les pluies étaient continuelles; les rapports du Tirol étaient défavorables et la récolte ne pouvait plus être estimée qu'à 100,000 mands.

— Des lettres de Smyrne du 20 novembre annoncent que les pluies de la fin d'octobre avaient endommagé les cotons et que ce qui avait paru était généralement taché.

— On assure qu'à Chypre la récolte du coton sera aussi très mince et de qualité fort médiocre. On ne sait encore rien de la Syrie.

— Nous apprenons que les intérêts actifs qui lient Londres avec la Jamaïque ont déterminé l'établissement d'une communication directe par la vapeur entre ces deux localités, et que des bâtiments d'une construction supérieure doivent être mis en chantier à cet effet.

— Tous les dividendes des 3 p 0/0 portugais échus au 1^{er} courant, ont déjà été payés par M. Rothschild. La somme totale se monte à environ 150,000 liv. sterl., et comme on a aussi pourvu aux effets dont M. Carbonnell avait refusé l'acceptation; on aura tout le temps nécessaire pour s'arranger relativement aux dividendes prochains à échoir sur les lettres étrangères.

AVIS.

Le courrier des Flandres devra être expédié à dater de ce jour à 12 heures du soir, à cause des glaces qui empêchent de nouveau le passage de l'Escaut pendant la nuit. Les lettres seront retirées pour la dernière fois de la boîte du bureau à 4 heures et des petites boîtes de la ville à trois heures.

Le directeur des postes,
DE MEREN.

GARDE CIVIQUE

CONSEIL CANTONNAL.

Les Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Anvers informèrent leurs concitoyens, que le Conseil Cantonal de la Garde civique ouvrira sa première session, pour l'année 1856, le 18 de ce mois.

Cette première session sera consacrée à l'examen:
Des habitants qui ont négligé de se faire inscrire en temps utile;
Des personnes non exemptées définitivement, et qui ont été seulement ajournées dans les sessions de 1855.
Des membres du 1^{er} Ban et de la garde sédentaire qui ont acquis des droits à l'exemption depuis l'époque de ces sessions, ou qui ont négligé alors de les faire valoir.

Cet examen aura lieu pour les différentes classes dans l'ordre suivant:
Pour les hommes nés en:
1815, 1812 et 1811. le 18 janvier 1856.
1810, 1809 et 1808. » 19 »
1807, 1806, 1805 et 1804. » 20 »
1803, 1802, 1801, 1800, 1799 et 1798 » 21 »
1797, 1796, 1795, 1794, 1793 et 1792 » 25 »
1791, 1790, 1789, 1788, 1787 et 1786 » 26 »

Dans une seconde session, le Conseil Cantonal s'occupera de l'examen des motifs d'exemption des jeunes gens, nés en 1814, ainsi que de l'admission des Remplaçans du 1^{er} Ban.

Cette seconde session aura lieu les 27 et 28 Janvier, les 1^{er} et 2 Février prochain.

Le conseil se réunira dans la grande Salle de l'Hôtel de ville, et commencera les séances à 9 heures du matin.

La liste alphabétique des nouveaux inscrits reposera à l'inspection du public, au second Bureau de la Régence, à dater de ce jour.

Les pièces et certificats à produire par ceux qui se trouvent dans les cas d'exemption prévus par loi, devront être déposés au susdit bureau, avant le 25 de ce mois, afin que la liste en puisse être publiée.

Les individus de la classe de 1805 et celle de 1785, qui ayant achevé leur terme de service ont droit à être rayés des contrôles du 1^{er} Ban ou de la garde sédentaire, conformément à l'article 12 de la loi du 31 décembre 1850, sont invités à faire remettre leur acte de naissance, au même bureau, avant le 18 janvier.

(Suivent les Signatures.)

COMMERCE.

PLACE D'ANVERS 10 JANVIER.

VENTES. — Dans les 500 caisses Havane annoncée blanc, lise blond. Hier l'après midi on a traité 300 balles Coton St-Domingue à 50 cens entropôt.

DÉTAIL DES IMPORTATIONS DU 9 JANVIER.

Le brick napolitain Ulimilla, cap. Bernardo Caffiero ven. de Messine, à la consig. de Mr. De Vries Vermynen.

50 caisses citrons et oranges, 627 dito oranges, 200 dito citrons, 12 sacs noisettes, 20 barils corinthes, 9 dito raisins, 9 paniers dito, 4 caisses prunes: De Vries Vermynen.

64 caisses citrons et 187 dito oranges: J. L. Lemmé et comp.

100 barils corinthes et 25 balles amandes: A. Reusens.

15 futailles huile David et De Boe.

267 caisses oranges, 450 dito citrons, 17 futailles huile, 100 caisses citrons et oranges, 16 balles amandes, 5 caisses jus de réglisse et 10 caisses essence: à ordre.

Le bateau à vapeur anglais Tourist, cap. J. Crow, ven. de Londres.

1 caisse marchandises J. J. G. Le Gros et comp.

2 colis 6 caisses indigo: J. L. Lemmé et comp.

11 balles laine Ch. Loyaerts.

1 futaille marchandises A. Ellerman.

2 caisses Alfred Barrow Putnam et comp.

50 balles coton J. J. Meugens.

8 colis marchandises Van de Vin Maus.

3 caisses marchandises, 7 colis dito, 1 balle dito, 3 caisses indigo, 201 sacs piment: à ordre.

(Annoncé.)

Par le navire Forrester, cap. Rickmers, venu de Marseille.

25 caisses savon de Marseille, 2 balles amandes, 8 dito drogues: Louis Keymolen.

Par le brick anglais l'Ingas, cap. J. Roberts, venu de Trieste.

12 bques noix de galle Frères Nottebohm.

MARCHÉS ÉTRANGERS.

MARCHÉ DE MARSEILLE, 5 janvier.

COTONS. — La demande a été très limitée pendant le mois qui vient de s'écouler; depuis une huitaine elle a même été pour ainsi dire nulle. Il est vrai que c'est presque toujours ce qui arrive à la fin de chaque année. Quand des besoins se feront sentir, nos cours reprendront plus de fixité qu'il n'en est maintenant par l'effet du calme.

Il est arrivé ces jours passés 750 balles Caroline, nouvelle récolte de Charleston, et 212 balles de New-York. Le premier chargement est en bonne marchandise; il n'en reste plus qu'une fraction disponible qu'il faudrait payer plus de 140 fr. On assure même qu'on a refusé 145 fr. pour une trentaine de balles. Nous n'avons rien vu des 212 balles.

Il y a des avis d'Alexandrie du 5 décembre: Deux enchères, ensemble 5,700 balles Jumel, avaient eu lieu à 25 p. 2/5 et 22 1/5. On avait ensuite revendu un lot de 300 balles à 21 p. 1/2 la presque totalité était pour Trieste, on ne connaissait que 150 balles pour Marseille. Il restait peu de coton dans les magasins du gouvernement, la récolte sera bien moindre que la dernière.

MARCHÉ DU HAVRE, 7 janvier.

COTONS. — Les Brésils se traitent à prix faibles. — On a fait 170 balles Maragnan à 1-40 et 68 b. Fernanbourg très ordinaires à 1-37 1/2. — En cotons des États-Unis nous avons à citer 276 b. Louisiane bon petit courant à courant à 1-41 107 b. Georgie nouveau de 1-27 1/2 à 1-34 1/2, 146 b. Virginie à 1-17 1/2 ensemble 1739 b.

CAFES. — Prix soutenu. On cote 205 sacs Haïti bon ordinaire, un droit français, à 70 c., et à s'acquitté 140 sacs Padang à 1 fr. 11 1/4 c.

RIZ. — Cet article se traite à des prix plus faibles. — On a pris sur échantillon, 100 tierçons Caroline attendu, à 25 f. 50, 100 de à 28 f. et 65 de par le François 1^{er} à 28 f. acq.

CACHOU. — Une vente de 15 caisses bonne marchandise vient d'avoir lieu à 75 c. le 1/2 k. acq.

BOIS. — Le Campêche s'écoule plus facilement 100 milliers Martinique ont obtenu 6 f. 25 acq.

MARCHÉ DE LIVOURNE, 26 décembre.

BLÉS. — Les blés durs sont avilis par suite des arrivages considérables de la mer noire; par contre, les tendres sont bien soutenus, et ceux d'Odessa de 1^{re} qualité se paient 11 l. le sac. et la 2^e qualité, pas moins de 10. monnaies effectives.

Le dépôt dans les magasins publics est très-faible, et les froids extraordinaires retiennent les olives sur les arbres et retardent ainsi a triturations et apportent de la lenteur dans les opérations des huiles nouvelles; la qualité, d'ailleurs, en sera bonne et le produit abondant. Les huiles étrangères à brûler sont si rares et si recherchés pour la consommation locale, que leur prix diffère peu de celui des huiles menageables, et on ne les obtient pas au-dessous de 40 l., tandis que les menageables de qualités courantes ne se paient pas au-delà de 40 à 41 l., mais il n'est probable qu'elles puissent soutenir ce prix aussi élevé dès que les huiles communes du pays paraîtront au marché.

SAVONS. — Ils suivent naturellement la marche des huiles, ils sont rares et soutenus.

POTASSE. — Celle du pays, qui jusqu'ici est allée en augmentant de prix progressivement, semble tendre aujourd'hui à la baisse; son cours ultérieur dépendra de celui des lieux de consommation, ou jusqu'à présent, il est bien tenu. — Les Tartres de Toscane sont recherchés. La cire est en hausse et en bonne position tant par sa rareté que par les avis favorables de l'étranger.

MARCHÉ DE BOURBON, 18 Octobre.

Les sucres se payaient jusqu'à 6 S. le 0/0 café sous le vent 16 1/2 à 17 s. Le girofle, quoique la récolte fut abondante, était enlevé à mesure qu'il paraissait, à 18,190 s. c'était une véritable frénésie.

Maurice, 6 octobre, le riz valait s. 280 la balle. Le vin de Bordeaux très-abondant; les sucres s. 50 à 6 s.

PARTIE MARITIME.

SINISTRES.

On écrit de Liverpool, 6 janvier:

Un brick étranger d'environ 300 tonneaux, chargé de laines a été rencontré, par le Ranger arrivé de Smirne, le 16 décembre par 39° de latitude à 16° de longitude (hauteur de l'île de Malte) abandonné de son équipage et dépourvu de ses provisions, ce navire venait d'Odessa. Nous croyons devoir rappeler ici à nos lecteurs que deux navires du Levant sont attendus à Anvers avec des chargements de laines. 1^o Le Mercure, cap. Smith brick belge de 200 tonneaux devant arriver d'Ibraïl, 2^o il Favorite Bucchesi, cap. Marassi brick autrichien de 500 tonneaux devant arriver d'Odessa.

Les renseignements donnés par le Ranger s'adaptant parfaitement à ce dernier navire on peut supposer avec quelque raison qu'il n'est autre que celui qui a été rencontré.

NAVIRES RENCONTRÉS.

Le navire Branlease, de Hambourg à New-York a été rencontrée le 21 décembre lat. 48, long. 19 par l'Océan, cap. Fond.

— Le navire Diana, cap. Dingemans, de Batavia à Rotterdam, a été rencontré lat. 10 N. et long. 15 O. par le Rotterdam Welvaren.

— Le navire Emma Mathilde, arrivée à Swansea a rencontrée les navires suivants:

Le baleisier Bolland le 19 décembre lat. 371 long. 710; Jean Frédéric des côtes d'Afrique à Nantes 6 décembre lat. 51 N. long. 38 O.

NOUVELLES DE MER.

Whetstable, 7 janvier.

Le navire Minerva, cap. Heiler, de Bahia, a été allégé et a été retiré des vases à la haute mer d'hier après midi.

Falmouth, 4 janvier.

Le navire Manheim, cap. Ostleerg, de New-York à Anvers, et qui est entré ici le 1^{er} c.t. doit décharger sa cargaison.

— Le navire Don Giovannie, de Hambourg à New-Foundland, entré ici le 2 c.t. doit décharger une partie de sa cargaison avariée.

— On écrit de Rensbourg en date du 2 janvier, que le navire Heylwin, cap. Gromvoldt, allant de Riga à Gand, est arrivé à Holtenaer. Le capitaine aurait poussé plus loin, mais à cause des glaces, il n'a pu aller que jusqu'à Koningsberg.

MOUVEMENTS DES PORTS.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 10 JANVIER.

Le schooner belge Ludd, c. Jackson, ven. de Londres, ch. de café et sucre.

DÉPARTS DU 10 JANVIER.

Le brick anglais Adonis, cap. Tocque, all. à Jersey, sur lest; remorqué par le bateau à vapeur anglais Tourist, cap. Crow, all. à Londres, ch.

La Christine Louise, cap. Sandman, annoncé comme parti le 8 pour Trieste, est encore au Bassin et ne peut plus partir à cause des glaces.

OSTENDE.

allant à

janv. St.-Pierre c. Depotter, Dunkerque.

Malle anglaise, Douvres.

Jean Van Eyck c. Cornelissen, Liverpool.

LONDRES. venant de

janv. Commerce, c. Unson, Rotterdam.

Susan et Ann, c. Brown, Marseille.

Fortitude, c. Steward, Havre.

Brocanteur, c. Monnier, St.-Malo.

Constance, c. Brevellois, Cherbourg.

allant à

Ludd. c. Jackson, Anvers.

Pelicaen, c. Douwes, »

STANDGATE CREEK. venant de

New-Holland, c. Traill, Livourne.

DEAL. venant de

janv. Samson, c. Chadwick, New-York.

Corintz, c. Griffin, Richmond.

Fanny c. Drummond, Cap de Bonn-Espér.

allant à

Lady Clinton, c. Swindall, Livourne.

Jean, c. Carter, Havre.

En Rade allant à

Alexandre, c. Vile, Surinam.

DOUVRES. allant à

janv. W. et Henry, c. Barber, Brème.

Pilot, c. Baetjer, »

John et Edward, c. Sievenberg, »

En vue venant de

Christoph Colomb c. Pensman, Rio-Jan.

Meridian, c. Harding,

SHOREHAM.

7 janv. Sovereyn, c. Prat,

COWES.

5 janv. Louise, c. Mchrtens,

DARTMOUTH.

4 janv. Wilhm. Frederica,

BRISTOL.

1 janv. Fourgon, c. Bussax,

3 Julie, c. Schilowack,

LIVERPOOL.

2 janv. Mouk, c. Mouk,

6 Horn. c. Garrett,

CLYDE.

4 janv. Hope, c. Tope,

Betsey Miller, c. Allen,

KIRKALDY.

4 janv. Laurel, c. Harow,

LEITH.

4 janv. Albion, c. Laurie,

SHIELDS.

2 janv. Wave, c. Rodgers,

3 Hannah, c. Bains,

SUNDERLAND.

3 janv. Sieben Gebruders c. Rubeke, Rouen.

4 Caroline,

STOCKTON.

3 janv. Stalford, c. Harwell,

HULL.

4 janv. Holkham, c. James,

allant à

Virginie.

venant de

Rotterdam.

allant à

Brème.

venant de

Amsterdam.

allant à

Nantes.

Marseille.

allant à

Livourne.

Gènes.

venant de

Marseille.

»

venant de

Rotterdam.

venant de

Rotterdam.

venant de

Anvers.

»

venant de

France.

venant de

Rotterdam.

venant de

Anvers.

HARWICH.

6 janv. Juff. Femminga, c. Braam,

Amsterdam.

allant à

Marseille.

Livourne.

venant de

Anvers.

Ostende.

»

allant à

Gand.

»

allant à

Bruxelles.

allant à

HAVRE.

6 ja. Jules et Julie, c. Leroy, Rio-Janeiro.

7 Francis Depau, c. Robinson, New-York.

Eclipse, c. Trubert,

Argus, c. Houssaye,

MORLAIX.

26 au 31 déc. Uranie, c. Le Connat, Havre.

Jeune-Céline, c. Paris,

Brest.

allant à

Bordeaux.

Anais, c. Le Pierre,

Olivier, c. Henry,

en relache, venant de

TABLEAU COMPARATIF

DU COURS DES PRIMES DES ASSURANCES EFFECTUÉES PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 1835 SUR LES DOUZE PLACES SUIVANTES.

POUR LES VOYAGES DE OU AUX POINTS SUIVANTS.	ANVERS.		AMSTERDAM.		LONDRES.		HAMBURG.	COPENHAG.	PARIS.	LE HAVRE.	NANTES.	BORDEAUX.	MARSEILLE.	GÈNES.	LIVOURNE.
	ALLÉE.	RETOUR.	ALLÉE.	RETOUR.	ALLÉE.	RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.	ALLÉE OU RETOUR.
Mer Blanche.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norwège.	4	4	4	5	2	2	4	5 à 6	2	2 1/2	—	5	5	4	5
Mer Baltique.	6	12	6	15	1	5	5	5	—	10	—	7	—	—	—
Bouches de l'Elbe.	2 1/2	5. 6 gr.	1 3/4	1 3/4	1	1	1 5/4	3 1/2	2	1 1/4	2 1/2	5	4	—	5
Angleterre et Écosse (Mer du Nord).	2	2	1 1/4	1 1/4	5/8	5/8	1 1/2	5 1/2	1 1/8	1	1 1/2	1 3/4	1 5/4	1 5/4	1 5/4
Manche (côtes d'Angleterre).	1 3/4	1 3/4	2	2	3/4	3/4	2 1/2	5 1/2	1	1 1/2	1 1/2	1 3/4	2	1 1/4	1 5/4
Mer d'Irlande.	2 1/2	3	2	5	1 1/2	1 3/4	5	5	1	1 1/2	1 1/2	2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Hollande.	1 1/2	1 1/2 à 2	—	—	3/4	3/4	2	5 1/2	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 3/4	2	2 1/4	2 1/4
Belgique.	—	—	1 1/4	1 1/4	1	1	2 1/2	4	1	1	1 1/4	1	2	1 5/4	2 1/4
Manche (côtes de France).	1 3/4	1 3/4	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	2 1/2	4	1	1	1 1/4	1	2	1 5/4	2 1/4
Golfe de Gascogne.	2 1/4	2 1/2	1 3/4	1 3/4	1 1/2	1 1/2	3 3/4	5	1 1/4	2	1 1/4	1 1/2	1 5/4	1 1/2	1 1/2
Portugal.	2 1/4	2 1/2	1 3/4	1 3/4	1 1/2	1 1/2	3 3/4	5	1 1/4	2	1 1/4	1 1/2	1 5/4	1 1/2	1 1/2
Méditerranée (Espagne).	2 1/2	2 1/2	2	2 1/4	2	2	4 1/4	5	1 1/4	2	1 1/4	1 1/2	1 5/4	1 1/2	1 1/2
— (France).	2 1/2	3	2	2 1/2	1 3/4	1 3/4	4 1/2	5	1 1/2	2	1 1/4	1 1/2	1 5/4	1 1/2	1 1/2
— (Italie).	2 1/2	3	2	2 1/2	1 3/4	1 3/4	4 1/2	5	1 1/2	2	1 1/4	1 1/2	1 5/4	1 1/2	1 1/2
Mer Adriatique.	3 1/2	4	2 1/2	5 1/2	2 1/2	2 1/2	5 1/2	6	2 1/4	—	3	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1 3/4
Archipel.	3 1/2	4	2 1/2	5	2 1/2	2 1/2	5 1/2	6	2 1/4	—	3	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1 3/4
Mer-Noire.	6	6	6	6	5	5	8	—	—	—	—	—	5	5	5
Égypte.	3 1/2	5 1/2	5	5	2 1/2	2 1/2	5 1/2	6	2 1/4	2	3	—	1 5/4	1 1/8	1 5/4
Côtes septentrionales de l'Afrique.	4	4	—	—	2 1/2	2 1/2	5 1/2	6	1 1/2	2	3	2	2	1	1 5/4
Sénégal.	3	4	—	—	2 1/2	3	—	—	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	—	—
Cap de Bonne Espérance.	2 1/2	3 1/2	2 1/2	5	1 3/4	2 1/2	5	6	2 1/2	2 1/4	2	2 1/2	2 1/2	—	—
Mers des Grandes-Indes.	5	4	5	4	1 5/4	2 1/2	5 1/2	6	5	5	5	2 1/2	3	—	—
Mers de la Chine.	4	5	4	4	2 1/2	3	6	7	5 1/2	3 1/2	5	3 1/5	4	—	—
Mers du Sud.	3	3 1/2	—	—	2 1/2	3	5	6	2 à 5	2 1/2 à 3 1/2	2 à 5	2 à 5	4 à 5	4	—
Rio de la Plata.	2 1/2	5	2 1/2	5	2	3	4 1/2	5	1 3/4	2	1 3/4	2	2 1/2	2 1/2	3
Brésil.	2	3	1 3/4	4	1 1/4	3	3 1/2	5	1 1/4	1 1/2	1 1/4	1 1/4	1 5/4	2	2 1/2
Golfe du Mexique.	5	5	1 3/4	4	2 1/2	5	4 1/2	5	2 1/4	1 3/4	2 1/2	2	2 1/2	5	3 1/2
Cuba.	2	4 1/2	1 1/2	4	2 1/2	4	4	5	1 3/4	2	1 3/4	1 3/4	2	2 1/2	2 1/2
Antilles.	1 3/4	4	1 1/2	4	1 1/4	2 1/2	2 1/2	4 1/2	1 1/4	1 1/2	1 1/4	1 1/4	1 5/4	1 5/4	2
État-Unis de l'Amérique.	2	2 1/2	2	2 1/4	1 1/4	1 1/2	2 1/2	4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/2	1 5/4	2

MAISON A LOUER PRÉSENTMENT,

Sise rue au Sucre, Section 4, N. 2841.

On pourrait y joindre un fond d'épicerie bien achalandé.
Pour la voir et en traiter s'adresser dans la même maison.

(17)

AVIS AUX DAMES.

L'épouse C. DELAHAULT marché au Lait, coin de la
courte rue Neuve, n° 348 à Anvers,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir une grande partie
de couvertures en laine, courtpointes en piqué et à nœuds, tapis de
table, flanelle de santé, étoffes pour manteaux, mérinos de France,
thibets anglais, mérinos écossais brochés et imprimés, châles tartans,
et quantités d'autres articles d'hiver.

DÉPOT DE BOTTES DE PARIS.

La veuve VAN LEMENS, marché de Vendredi N° 2658,
à l'honneur d'annoncer au public qu'elle vient de recevoir un grand et
bel assortiment de bottes d'hiver, au prix de onze francs quatre vingt
dix centimes la paire, elles sont parfaitement bien travaillées et on
ne peut mieux conditionnées, les personnes qui désirent en faire l'ac-
quisition peuvent être assurées qu'elles ne laisseront rien à désirer tant
pour la belle façon que pour la solidité.

Les sortes légères sont toujours au prix de neuf francs quatre vingt
dix centimes.

MARCHANDISES ANGLAISES.

MADAME WOOD,

RUE DU LIT N° 580.

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir de
l'Angleterre des velours de différentes couleurs, ainsi que
des étoffes pour pantalons d'hiver, pour la chasse, et pour
cavaliers, des imperméables, des flanelles, des couver-
tures en laine, et quantité d'autres articles, le tout aux
prix fixe.

(11)

BOURSE DE BRUXELLES. — DU 9 JANVIER.

Dette active, 2 1/2.	53	P	BRÉSIL	1824.	85 1/2	P
Emprunt de 24 mill.	101 1/8	P	ESPAGNE	Ardoins. 1824.	51	P
Banque de Belgique.	113 1/2	A	«	Fin cour.	51	P
Action de la banque.	820	P	«	Gross. pièces.	50 1/2	P
Empr. de la ville 1832.	99 3/4	P	«	Prime 1 mois.	—	—
Soc. de comm. de Br.	133 1/4	P	«	Differ 1835.	26	—
Canal Sambe et Oise.	107 3/4	P	«	ancien.	19 1/4	A
A. des Hauts. Four.	113	P	«	Det. passiv.	17	P
A. Soc. d'Ongrée.	104 1/4	A	Portugais	—	—	—
Dette act. holland.	53	P	Changes. Amst. c. j.	1/2 7/8 p. p.	—	—
Rente rembours.	96	A	Londres c. j.	12 1/5	P	—
Autriche Métall.	101 5/8	A	«	deux mois.	12 7/12	—
NAPLES Falconnet.	92	A	Paris c. j.	pair	—	—
Rome	1835. 100 5/4	A	«	deux mois.	1/2 7/8 p. p.	—

BOURSE DE LONDRES. — DU 8 JANVIER.

5. p. o. Consolidés.	92 5/4 7/8	«	Ardoins.	50 7/8
Omnium	5 1/8	«	Scip.	—
Belges 1832.	101 1/2	«	Dette différ.	25 1/2
Hollandais 5 p. o.	5 105 1/8	«	passiv.	16 1/2
Portugais nouveaux.	54 5/4	«	Brésilien 8472.	84 1/2 1/4
Espagne Cortès.	54 3/4	«	Mexicains 6 p. o.	58
		«	Chili	45 1/2 46 1/2
		«	Colombie	53 1/4

FRANCFORT S. M., LE 6 JANVIER 1836.

COURS DES CHANGES.

	PAPIER.	ARGENT.
Amsterdam, à court jours.	—	137 7/8
« à deux mois.	—	137 1/4
Augstbourg, à courts jours.	—	100 1/4
Berlin, «	105 3/4	—
Brème, «	109 5/8	—
Hambourg, «	148	—
« à deux mois.	147	—
Leipzig, à courts jours.	99 1/2	—
« pendant la foire.	—	—
Londres, à courts jours.	—	—
« à deux mois.	—	150 5/4
Lyon, à courts jours.	—	78 7/8
Paris, «	—	78 7/8
« à deux mois.	—	78 5/8
« à cent jours.	—	—
Vienne, à court jours.	100 1/2	—
« à trois mois.	—	—
Discomte	5 3/4	—

BOURSE DE PARIS. — DU 8 JANVIER.

FONDS PUBLICS.	COURS DU JOUR.		COURS précéd FERMÉ.
	Ouvvert	Fermé.	
Cinq p. cent. comptant	108 50	108 60	108 05
« fin courant	000 00	000 00	000 00
Trois p. cent. comptant	81 10	81 05	81 20
« fin courant	00 00	00 00	00 00
NAPLES. Cert. Falc. compt.	98 50	98 50	98 00
« fin courant	00 00	00 00	00 50
ESPAGNE. Empr. royal, comptant	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« R. pp. 5 p. c. compt.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« 5 p. c. compt.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
« Cortès, compt.	00 00	00 00	00 00
« fin cour.	00 00	00 00	00 00
Coupons cortès	25 5/4	00 00	25 5/8
Dette différée	19 00	00 00	17 7/8
Nouvel emprunt	00 00	32 00	00 00
ROME. Rs. 5 p. c. compt.	102 5/8	102 5/8	102 7/8
« fin cour.	000 00	000 00	000 00
BELGIQUE. Empr. 1831, comp.	102 1/2	102 1/2	101 5/8
« fin cour.	000 00	000 00	000 00
Banque de Belgique	000 00	000 00	113 5/4

BOURSE D'AMSTERDAM. — DU 9 JANVIER.

Dette active	56 5/8	Dette diff. d'Esp. à P.	19 5/4
« différée.	103 1/16	Lots Banq. de Vienne.	—
Billets de change.	—	Métalliques.	99 1/2
Syndic. d'amord	96 1/16	Act. Rotsch. 1. re. lev.	—
« 5 1/2	80	« 2me. lev.	—
Rend. remb. 2 1/2	—	Lots polonais	—
Act. Soc. com. P. B.	125 5/8	Naples Falconnet.	—
Russie. Hope. et com.	103 1/8	« à Londres.	—
« ins. au gr. livre.	—	Brésiliens	—
« cert. nég. Hamb.	—	Grèce.	—
« emp. à Lond.	—	Contrib. de guerre.	—
Prus. nég. à	—	Bill. du trésor. 6 p.	—
Danemarc. à	—	Lots prussiens	—
Rente franç. 5 p. o.	—	Cortès	—
« perpétuelle	—	Ardoins.	52 1/8
« d'Amst.	—	Différée	—
« p. Lond. 5 p. o.	—	passive.	17 1/8

CHANGES. — LONDRES, LE 8 JANVIER.

COURS DES CHANGES.	Temps.	Prix réels à la Bourse le dernier jour de courrier.	
		50 JOURS.	90 JOURS.
Amsterdam	5 mois.	12 6	—
« c. j.	—	12 5/4 4 1/4	—
Rotterdam	5 mois.	12 6	—
Anvers	—	12 5 1/2	—
Bruxelles	—	12 5 5/4	—
Hambourg	—	15 15 5/4 41	—
Paris, 5 jours d. v.	—	25 60 65	—
« 5 j.	—	25 87 1/2 92 1/2	—
Bordeaux	5 mois.	—	—
Francfort sur Main.	—	135 1/2 1/4	—
Petersbourg	—	—	—
Vienne	—	10 10 10 1/2	—
Trieste	—	10 10 1/2 11	—
Madrid	—	57 1/2 5/8	—
Cadix	—	57 5/8 1/4	—
Barcelone	—	—	—
Gibraltar	—	—	—
Livourne	—	47 7/8	—
Gènes	—	25 87 1/2 90	—
Venise	—	—	—
Naples	—	40 5/4 5/8	—
Palermo	—	122 1/4	—
Lisbonne	—	55 5/4 5/8	—
Rio-Janeiro	—	58 57 1/2	—
Bahia	60 j. d. v.	—	—

CHANGES. — PARIS, LE 8 JANVIER.

CHANGES.	50 JOURS.	90 JOURS.	PAPIER.	ARGENT.
	papier.	argent.	papier.	argent.
AMSTERDAM.	—	57 5/8	—	57 5/8
ANVERS.	—	57 1/8	—	57 7/16
HAMBURG.	186 1/2	—	185 184 7/8	184 7/8
BERLIN.	—	5 65	—	5 65
LONDRES.	25 50	25 50	25 55	25 57
MADRID.	16	15 95	—	15 80 1/2
CADIX.	15 90	15 95	—	15 85 1/2
BILBAO.	—	15 75	—	15 65
LISBONNE EFF.	—	—	—	504
PORTO EFF.	—	—	—	502 1/2
GÈNES.	—	515	4 0/0	—
LIVOURNE.	516	515	512 1/4	—
NAPLES.	—	458 1/2	—	435 1/2
TRIESTE.	—	254	—	252
VIENNE.	—	254	—	252
MILAN.	—	85 1/4	84 5/4	—
AUGUSTE.	—	254	—	252
FRANCFORT.	—	2 0/0	2 5/4	—
PETERSBOURG.	—	—	—	109
MESSINE.	—	—	—	15 10
PALERME.	—	—	—	15 12 1/2
LYON.	1/4	1/4	—	7/8
BORDEAUX.	5/8	5/8	—	7/8
MARSEILLE.	—	1/8	—	7/8
MONTPELLIER.	—	1/4	—	1/8

CHANGES. — AMSTER